Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 28

Artikel: Ephémérides vaudoises : mois de juin
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-177217

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dait à l'être de celles à deux pieds; quoi de plus juste?

Les incurables demandaient un sauveur, on le leur donna. Les débuts du voyageur justifiaient cette mesure. Trois pendus et deux guillotinés qu'il avait guéris donnaient d'une guérison une déclaration authentique. Il serait trop long de détailler le menu fretin qui lui devait la vie. Originalité bizarre, l'inconnu se faisait payer, fort cher même. Il aimait la pièce de cent sous. C'était une habitude contractée au régiment, et dont il ne pouvait se défaire; il le regrettait. Il avait un secret pour blanchir les lépreux : ce secret était en partie basé sur une transpiration à outrance de billets de banque. Et pour rendre cette transpiration encore plus efficace, le voyageur alla planter sa tente au fond d'un frais vallon, loin des regards indiscrets.

. . . . . .

Et le triangle tintait toujours joyeux; la grosse caisse résonnait plus fort..... * * *

Ephémérides vaudoises.

MOIS DE JUIN.

1 juin 1616. Introduction du nouveau coutumier dans le Pays de Vaud.

4 — 1543. Ordonnance de Berne défendant d'aller consulter les devins sous peine de 10 florins d'amende.

6 — 1532. Assemblée des Etats du Pays-de-Vaud à Morges.

» — 1834. Fondation du musée Arlaud.

8 — 1852. Décret pour la construction d'un chemin de fer entre le lac Léman et celui de Neuchâtel.

» — 1476. Zurkinden, baillif de Gessenay, à la tête de ses bandes, pille, massacre, incendie la Tour de Peilz et Vevey. Cette dernière ville est en outre frappée d'une contribution de 40,000 fr.

10 — 1666. Lois somptuaires de Berne.

13 — 1797. Mort à Lausanne du célèbre médecin Tissot, auteur de l'*Avis au peuple sur sa santé*. Tissot était né à Grancy le 20 mars 1728.

18 — 1226. Convention signée dans la forêt de Biert, près de Préverenges, entre l'évêque Berthold et le sire de Faucigny. Cette convention rendit l'Eglise de Lausanne indépendante de tout pouvoir temporel et abolit l'Avouerie épiscopale, dont la maison de Zæhringen abusait depuis longtemps.

» — 1823. Premier trajet de Genève à Vevey du bateau à vapeur le *Guillaume Tell*, construit sous la direction de M. Church, consul américain à Bordeaux, alors en séjour à Genève. C'est le premier bateau à vapeur qui ait navigué sur notre lac.

24 — 584. Marius, évêque de Lausanne, fait la dédicace de l'église de Payerne.

26 — 1236. Acte de fondation de l'hospice de Villeneuve, pour les pauvres, les pélerins et les malades, par Aymon de Savoie, qui était atteint de la lèpre.

27 — 1678. Ordonnance bernoise pour l'affranchissement des serfs dans le Pays de Vaud.

» — 1476. Pillage de Moudon par les Bernois et les Fribourgeois.

» — 1789. Gibbon écrit, à Lausanne, les dernières lignes de son célèbre ouvrage sur la décadence de l'empire romain.

La séance annuelle et publique de la *Société vaudoise des sciences naturelles* aura lieu jeudi 16 juin prochain, à dix heures du matin, au Casino, à Morges. Tous les amis des sciences sont invités à assister à cette réunion qui promet d'être des plus intéressantes.

Un professeur de physique demandait à un candidat :

— Quelles sont les propriétés de la chaleur?

— La chaleur dilate les corps, les allonge, les agrandit, et le froid les condense, les contracte, les rapetisse.

— Un exemple?

— Dans la saison des chaleurs, les jours s'allongent, et lorsqu'il fait froid, ils diminuent.

— Passons à la chimie. Comment reconnaîtriez-vous la présence de l'acide prussique dans une substance?

— Il suffit d'en respirer; si on tombe mort du coup, l'on est certain d'avoir affaire avec l'acide prussique.

Un paysan de la Suisse allemande tua un chien qui lui emportait une de ses poules; le gentilhomme, auquel le chien appartenait, le cita, pour lui en payer la valeur, devant le tribunal du lieu; le paysan comparaît et dit : «Très gracieux seigneurs ! la rue est libre » pour vous, pour moi, pour M. le baron, les poules, » chiens et autres animaux domestiques; j'ai tué, j'en » conviens, le chien de Monsieur parce qu'il a étranglé » une de mes poules; mais j'offre un équivalent à » son maître, c'est que la première fois qu'il verra » une de mes poules emporter un de ses chiens, il le » tue sans quartier. »

Le tribunal rit et renvoya les partis sans dépens.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
DU CANTON DE VAUD

Séance du lundi 6 juin.

Code de commerce. — Des sociétés commercieles.

Le Comité.

AVIS.

DES 1res BONNES FRANÇAISES pour L'ALLEMAGNE ORIENTALE, mais dès personnes simples, sans grande toilette et bien recommandées, dès l'âge de 18 à 26 ans sont demandées à des conditions très-avantageuses. Le voyage sera toujours payé à l'avance et des places sont toujours disponibles toute l'année. S'adresser franco à L'AGENCE DE PUBLICITÉ nouvellement établie rue de la Préfecture, n° 196, à Fribourg (Suisse).

DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES peuvent aussi être renseignés et placés pour le mieux.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.